

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUILLET 2023
DELIBERATION N°2023-35

Le 18 juillet 2023 à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Bouillargues, convoqué le 11 juillet 2023, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de M. Maurice GAILLARD, Maire de la Commune.

PRESENTS (17) : M. GAILLARD, M. SEGUELA, Mme TRONC, M. DUPUIS, Mme MALLET, M. TROADEC, Mme CAZALET, Mme MARCHAND, M. FOSSEY, Mme MAURIN, Mme SANTANACH, Mme ETEVE, M. MEYRUEIS, M. DE GOURCY, Mme HERITIER, Mme CHAHABIAN, M. JOUBERT.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION (9) : Mme GARNIER à M. SEGUELA, M. BERTHUOT, à M. GAILLARD, M. CARDIN à M. TROADEC, M. ALDEBERT à Mme MALLET, Mme BATTE à M. FOSSEY, Mme CHAPUS à Mme TRONC, M. BELIN à Mme MAURIN, Mme LEGENDRE à M. MEYRUEIS, Mme FERRAND à M. DUPUIS.

ABSENTS (3) : Patrick MALLET, M. YANG, M. BRIAUX.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. DUPUIS.

CREATION D'UN EMPLOI DE BRIGADIER CHEF PRINCIPAL A TEMPS COMPLET

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le code général de la fonction publique et notamment l'article L 313-1 qui prévoit que les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant,

Vu l'arrêté municipal n°2021-170 du 17 décembre 2021 approuvant les lignes directrices de gestion définissant la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines et la promotion et valorisation des parcours professionnels,

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services,

Considérant la création d'un emploi d'agent de police municipale à compter du 1^{er} septembre 2023 relevant de la catégorie C de la filière de la police municipale du cadre d'emplois de brigadier au grade de brigadier-chef principal,

Considérant que cet emploi est pourvu à titre exclusif par la voie de l'avancement de grade,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur, Roger SEGUELA, 1^{er} Adjoint au Maire délégué au personnel,

APRES EN AVOIR DELIBERE
LE CONSEIL MUNICIPAL
DECIDE A L'UNANIMITE

- D'approuver la création d'un emploi brigadier-chef principal (catégorie C) à temps complet pour le service de la police municipale à compter du 1^{er} septembre 2023,
- De noter que les crédits budgétaires du budget général 2023 (chapitre 012) sont prévus et suffisants,
- D'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Maurice GAILLARD

A blue circular official stamp of the Mayor of Bouillargues, Gard. The stamp contains the text "MAIRE DE BOUILLARGUES" at the top and "(Gard) *" at the bottom. A large, stylized handwritten signature in black ink is written over the stamp.

Certifié exécutoire par M. le Maire, compte tenu de :

La réception en Préfecture le :

L'affichage/publication du :

29/07/23

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois, à compter de présente publication. Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE BOUILLARGUES (30)
Utilisateur : LECOINTE Véronique

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2335DEL
Objet :	Création d'un emploi de brigadier chef principal à temps complet
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-07-19 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	4.1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
Identifiant unique :	030-213000474-20230719-2335DEL-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Notifiée à mairie.bouillargues@wanadoo.fr

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	880 o
Nom métier : 030-213000474-20230719-2335DEL-DE-1-1_0.xml		
Document principal (Délibération)	application/pdf	147.8 Ko
Nom original : 2335DEL.pdf		
Nom métier :		
99_DE-030-213000474-20230719-2335DEL-DE-1-1_1.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	19 juillet 2023 à 11h54min52s	Dépôt initial
En attente de transmission	19 juillet 2023 à 11h54min52s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	19 juillet 2023 à 11h56min17s	Transmis au MI
Acquittement reçu	19 juillet 2023 à 12h01min25s	Reçu par le MI le 2023-07-19